

Abbé Henri Marmier

Les dépenses occasionnées par ces transmissions s'élèvent à fr. 1127,60.

De septembre 1939 à juin 1947, le nombre de télégrammes reçus est de 374.982 ; celui des messages transmis est de 219.169. Ces communications ont occasionné une dépense totale de fr. 5.926.589,55.

Abbé Henri MARMIER,

professeur au Grand Séminaire de Fribourg.

Le Saint-Siège et son œuvre d'assistance en faveur des victimes de la guerre¹ (1939-1945)

Le jour où les historiens pourront compulser les archives, le monde sera sans doute étonné de l'action considérable et perspicace entreprise par le Saint-Siège, en de multiples domaines, au cours du conflit international qui a bouleversé les cinq continents, de 1939 à 1945. Déjà, par ci par là, quelques révélations permettent de saisir l'importance d'une œuvre qui, étant donné les circonstances, ne pouvait être que silencieuse. Souvent des accusations de partialité ont surgi. L'exaspération du moment ne permettait pas qu'on y répondît. Les documents qui surgissent maintenant de tous côtés mettent déjà largement en lumière la sérénité et l'objectivité d'une telle entreprise.

L'étude que nous présentons ne peut faire état de l'action spirituelle, culturelle et diplomatique entreprise par le Pape Pie XII, la Secrétairerie d'État du Vatican, les Nonciatures et leurs services pour tenter d'empêcher, puis de limiter dans l'espace, le temps et en acuité, l'épouvantable cataclysmisme qui a sévi sur le monde. Elle se borne à présenter en raccourci l'action d'assistance entreprise par le Saint-Siège, sans grands moyens matériels, en faveur des victimes de la guerre, à quelle nation qu'elles appartiennent. Cette action a touché plus de 40 nations ; elle s'est étendue, en se donnant toujours pour consigne de n'exer-

¹ *Hors-texte.*

Le Saint-Siège et son œuvre d'assistance en faveur des victimes de la guerre

cer aucune pression religieuse, en faveur de victimes appartenant à n'importe quelle confession ou à n'importe quelle idéologie politique. Son mot d'ordre était : universalité et impartialité.

Les activités du Saint-Siège en faveur des victimes de la guerre peuvent être groupées sous deux aspects : l'information et l'action de secours, qui ont d'ailleurs fait surgir deux sections distinctes dans l'œuvre immense entreprise par le Vatican : l'Office pontifical d'information et l'Action pontificale de secours.

OFFICE PONTIFICAL D'INFORMATION

L'Office d'information du Vatican s'est mis au travail dès le début du conflit armé de 1939. Il fut institué tout d'abord comme un département spécial de la Section des Affaires extraordinaires de la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège ; il eut à sa tête S. Exc. Mgr Evreinoff, Evêque titulaire de Pionia, un spécialiste des questions internationales. A mesure que ses services prirent de l'importance, il dut changer de locaux, passer de la Secrétairerie d'Etat aux appartements du Majordome, puis au Palais de la Congrégation des Eglises orientales, ensuite au Palais San Carlo de la Cité du Vatican ; enfin on dut lui affecter entièrement le Musée Pietrano, tout proche de la Basilique St-Pierre de Rome.

Le personnel dirigeant de cet Office fut recruté tant dans les cercles ecclésiastiques que dans les cercles laïques. A noter très spécialement qu'il eut des concours bénévoles émouvants : hommes et jeunes gens le faisant bénéficier de leur dévouement, malgré la surcharge à eux déjà imposée par les activités civiles de guerre ; religieuses, dames et demoiselles, qui apportaient un appui méthodique à cette grande œuvre de soutien moral. Ses services furent distribués en 16 sections, dont on notera plus loin les activités les plus importantes.

Des représentants du Saint-Siège furent appelés fréquemment à sillonner les cinq continents pour assurer le contact avec les divers milieux où s'exerçait l'action pontificale. On put ainsi éviter une action trop théorique et garder ce sens de la réalité à coup sûr indispensable pour réussir une assistance de cette

Abbé Henri Marmier

envergure. La Revue « Ecclesia »¹ s'ingénia à maintenir le lien nécessaire entre les différents centres d'activité et à diffuser mois par mois des renseignements précis sur les multiples aspects de l'œuvre.

L'Office d'information du Vatican eut aussi la faveur de recevoir des renseignements des plus utiles par voie indirecte, partout où des catholiques, individuellement ou en groupe, lui faisaient connaître leurs pensées sur des initiatives à prendre ou communiquaient des orientations précieuses.

Bref, tous les rouages de cette institution avaient un but bien déterminé : apporter au maximum aux victimes de la guerre un soutien moral par la recherche des disparus et la transmission de messages.

Sections de correspondance. — Comme on peut le supposer, l'Office d'information du Vatican fut, dès sa création, assailli de demandes de services. Parallèlement, il fut émetteur d'une multitude de réponses. D'où la division en un double département de la Section de correspondance : *Corrispondenza in arrivo*, *Corrieri in partenza*.

Les demandes d'intervention parvenaient de partout, surtout dans les cas quasi désespérés ; elles arrivaient soit par la poste, soit même par radio quand elles provenaient de pays lointains. On verra plus loin de quelle utilité fut la Radio vaticane en de telles circonstances.

Pour rendre plus facile la poursuite de l'œuvre, l'Office d'information dut créer un système de fiches aussi perfectionnées que possible : couleurs diverses suivant les nations, les catégories de victimes, fiches d'arrivée, fiches de départ de la correspondance, fiches spéciales pour les messages radiophoniques, etc. C'est ainsi qu'on entra en relation avec des familles ou des individus de 40 nations : Afrique du Sud, Afrique orientale (Kenya), Albanie, Algérie, Tunisie, Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Tchécoslovaquie, Chine, Danemark, Egypte, Philippines, Finlande, France, Allemagne, Japon, Grèce, Indochine, Inde, Grande-Bretagne, Iran, Irak, Italie, Yougoslavie, Lithuanie, Luxembourg, Norvège, Hollande, Pologne, Roumanie,

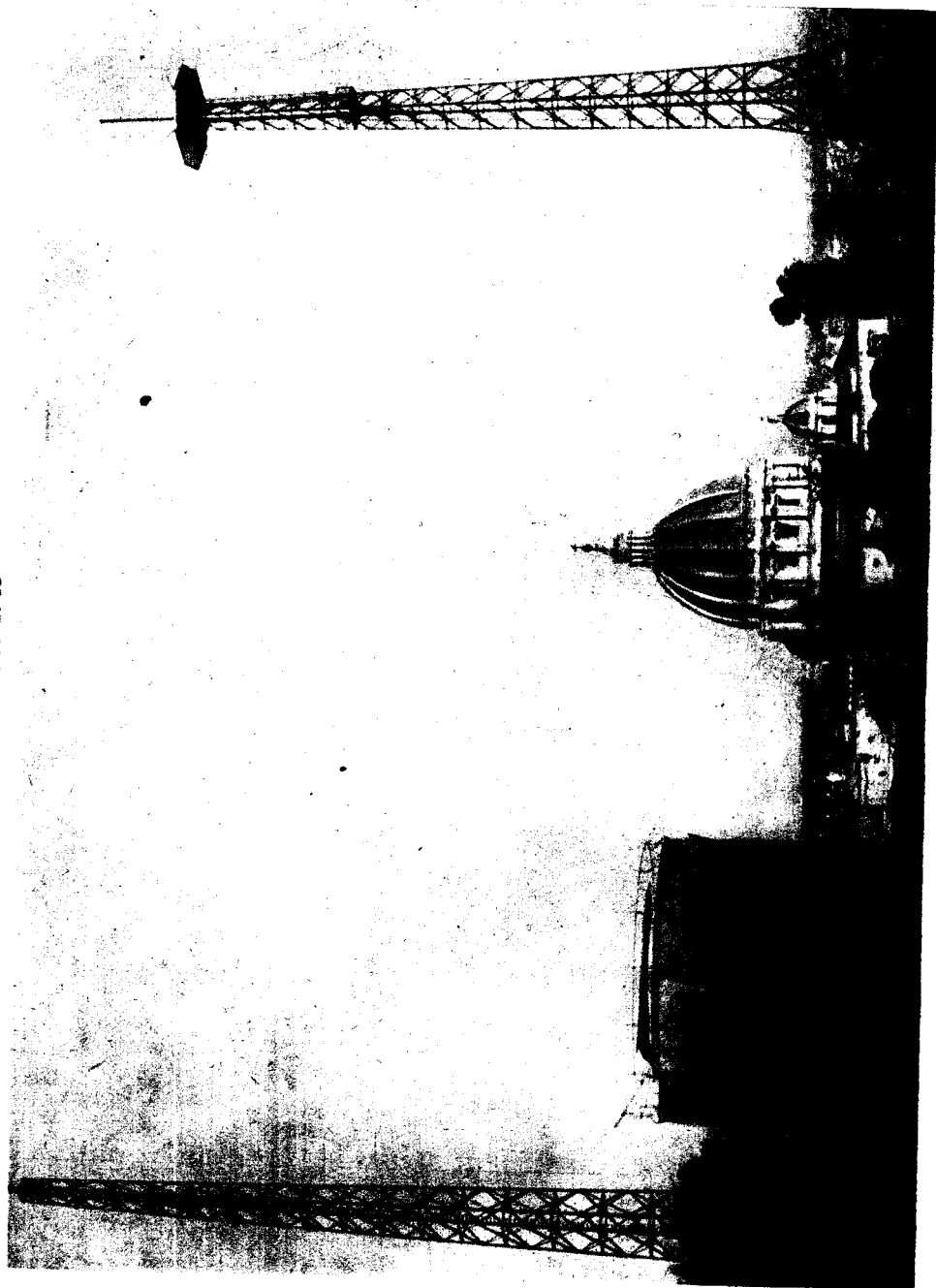
¹ Cf. *Revue internationale*, décembre 1942, p. 924 (*N. d. l. R.*).

LE SAINT-SIÈGE ET SON ŒUVRE D'ASSISTANCE EN FAVEUR DES VICTIMES DE LA GUERRE
1939-1945



1. Office d'information du Vatican. Le tri du courrier.

LE SAINT-SIÈGE ET SON ŒUVRE D'ASSISTANCE EN FAVEUR DES VICTIMES DE LA GUERRE
1939-1945



LE SAINT-SIÈGE ET SON ŒUVRE D'ASSISTANCE EN FAVEUR DES VICTIMES DE LA GUERRE
1939-1945

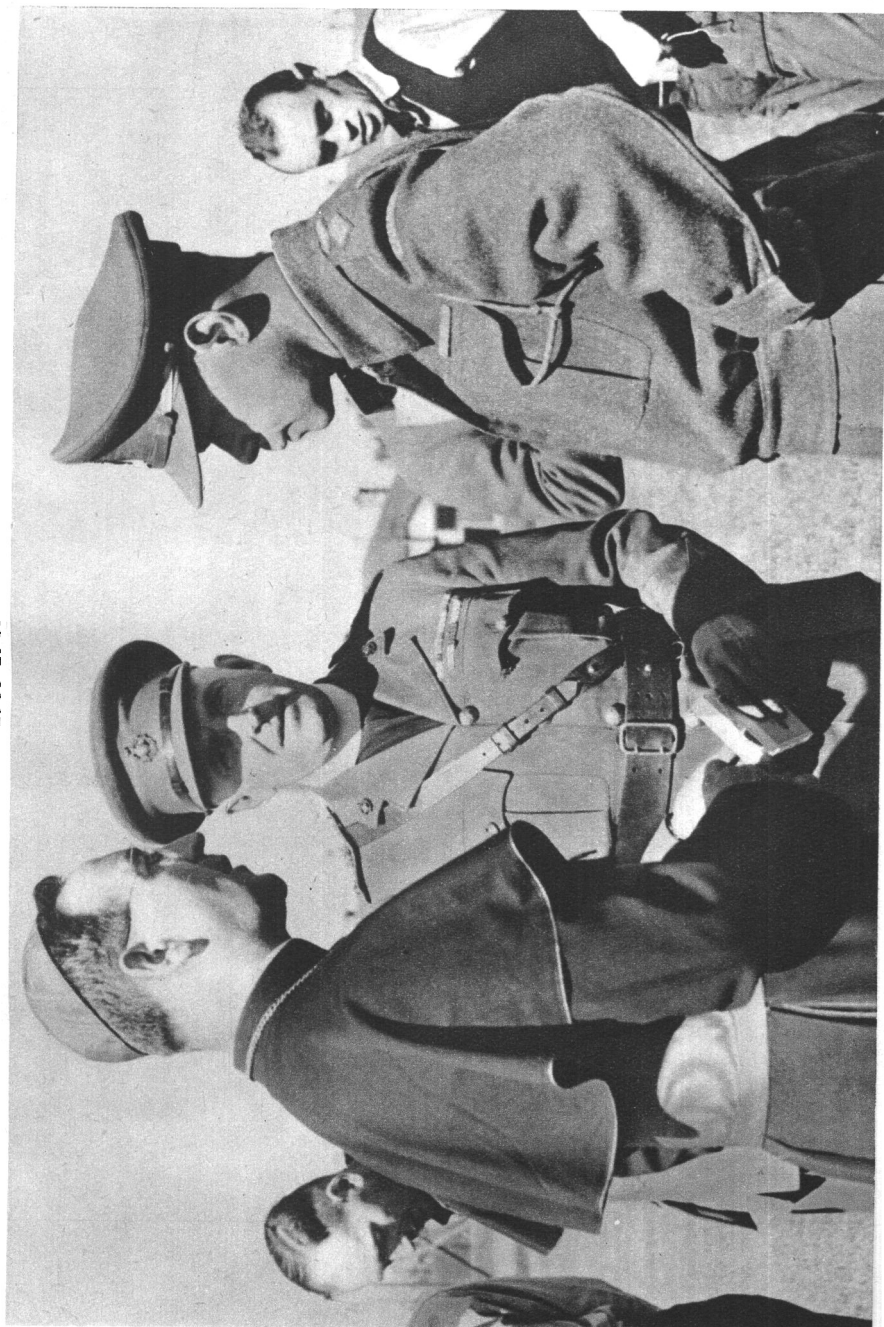


3. Son Excellence Mgr Orsenigo, Nonce apostolique en Allemagne, visite un camp de prisonniers de guerre italiens.

LE SAINT-SIÈGE ET SON ŒUVRE D'ASSISTANCE EN FAVEUR DES VICTIMES DE LA GUERRE
1939-1945



4. Son Excellence Mgr Bernardini, Nonce apostolique en Suisse, visite les internés militaires italiens au Landeron (Neuchâtel).



5. Son Excellence Mgr Antoniutti, Délégué apostolique au Canada, visite un camp de prisonniers de guerre.

LE SAINT-SIÈGE ET SON ŒUVRE D'ASSISTANCE EN FAVEUR
DES VICTIMES DE LA GUERRE

1939-1945



6. Son Excellence Mgr Panico, Délégué apostolique en Australie, en conversation avec le regretté Dr G. Morel, délégué du Comité international ¹⁾.

¹⁾ *Revue internationale de la Croix-Rouge*, octobre 1945, pp. 766-768.

Le Saint-Siège et son œuvre d'assistance en faveur des victimes de la guerre

Syrie, Somalie, Etats-Unis d'Amérique, Suède, Suisse, Tripolitaine, Turquie, Hongrie.

A mesure que les événements militaires s'amplifiaient, l'Office d'information du Vatican eut à faire face à un travail d'expédition et de réception qui alla en augmentant. Il fallut en particulier adjoindre aux deux Sections de correspondance un certain nombre de spécialistes des langues les plus diverses, afin d'opérer les traductions nécessaires. Rome, avec ses personnalités ecclésiastiques y venant de tout l'univers, put assez facilement trouver les traducteurs indispensables.

Si l'arrivée de la correspondance était perpétuelle, l'expédition était assurée deux fois par semaine vers toutes les destinations, soit par de brefs messages postaux, soit par des communiqués radiophoniques. Un bon nombre de messages rédigés étaient acheminés vers leurs destinataires par le moyen du courrier diplomatique ; les Nonciatures ou les Délégations apostoliques en assuraient alors la distribution directe.

Le total des réponses qu'on put ainsi transmettre s'éleva jusqu'en novembre 1946 à 9.324.423, soit 1.262.926 par l'entremise de Radio-Vatican, 2.277.945 par la poste et 5.783.558 par la voie du courrier diplomatique.

A noter que l'envoi de messages, forcément limités dans leur teneur, était doublé par l'envoi de colis ; il fallait, pour cette transmission de paquets, choisir les voies les plus sûres par mer ou par avion ; ces voies les plus sûres n'étaient pas toujours les voies les plus courtes, ce qui compliquait le service d'une expédition rapide.

Cet énorme mécanisme qui alla se perfectionnant et s'agrandissant à mesure que la guerre durait et faisait de plus nombreuses victimes, apporta des résultats tangibles. On eut la satisfaction de constater que la formule forcément restreinte des messages donnait cependant un apaisement et que les transmissions parvenaient généralement bien aux destinataires, preuve en était la confirmation de l'arrivée des messages ou des paquets.

Section des dossiers. — Il fallait à tout ce mouvement qui régnait à l'Office d'information du Vatican un cœur et un

Abbé Henri Marmier

cerveau. On les trouva à la Section des dossiers, où se fit vraiment dans la plus pure charité et dans la plus grande clarté un travail minutieux. C'est que chaque dossier était une histoire et une histoire particulière.

C'est donc là que les dirigeants de l'Office d'information du Vatican concentrèrent leurs efforts. Des spécialistes se penchaient à longueur de journées sur tous les cas qui leur étaient soumis. Si les uns étaient très simples, d'autres revêtaient des aspects particulièrement délicats. Une simple inattention pouvait faire perdre à jamais la trace d'un prisonnier ou d'un interné et créer ainsi pour des mois et des années la tristesse dans une famille ; tandis que la perspicacité dans la poursuite d'un cas était à même de ramener le calme, là où depuis longtemps régnait la douleur la plus aiguë.

La Section des dossiers se donna pour consigne de traiter chaque cas comme le « cas unique », y consacrant tout le temps désirable, faisant avec précision les recherches techniques qu'il comportait. Et comme la Secrétairerie d'Etat avait à son service des spécialistes ayant fréquenté les pays les plus divers, on put grâce à leur talent refaire bien des fois, sur la carte, le chemin parcouru par un prisonnier, découvrir le camp où il était interné dans un pays lointain, retrouver peut-être le cimetière où était sa sépulture...

Cette section fut vraiment la « section de la patience » ; mais aussi quelle joie lorsque, après des mois de travail et d'attente, le silence était rompu et, grâce à l'attention d'un moment, les contacts avaient pu être rétablis entre les membres d'une famille.

Section Radio. — La transmission des messages devait être considérablement facilitée grâce au concours efficace et continu de Radio-Vatican. En effet, dès le début du conflit international, on pensa à utiliser ce moyen moderne pour venir en aide aux victimes de la guerre. C'est ainsi que dirigeants et services techniques, sous les ordres du R. P. Soccorsi, directeur de Radio-Vatican, acceptèrent volontiers une surcharge de leurs efforts pour collaborer eux aussi à l'action de secours entreprise.

De cette façon on put parer assez facilement aux difficultés

Le Saint-Siège et son œuvre d'assistance en faveur des victimes de la guerre

qui avaient été rencontrées durant la guerre de 1914-1918, où les communications entre le Saint-Siège et les diverses Nonciatures, surtout celles des pays éloignés, s'étaient révélées quasi impossibles.

Les messages radiophoniques transmis par le Saint-Siège pour le compte des victimes de la guerre furent nombreux. Ce fut jusqu'à 70 heures par semaine que l'émetteur du Vatican consacra à ce service. Les pays vers lesquels la plus grande partie des transmissions par radio furent dirigées, furent : l'Australie, l'Égypte, la Palestine, la Grande-Bretagne, les Indes, l'Éthiopie, l'Afrique du Sud, le Kenya, la Chine, le Japon, la Turquie, l'Algérie, la Tripolitaine, Malte, l'Iran, l'Irak, la Thaïlande, le Mozambique, la Grèce, la Syrie, l'Argentine, le Vénézuéla, le Congo belge, l'Afrique équatoriale française, l'Italie septentrionale et méridionale.

Il faut signaler le contact spécial établi avec le Congo belge et l'Afrique équatoriale française, où les délégués du Saint-Siège purent non seulement recevoir des communications de Radio-Vatican, mais purent aussi, grâce à la bienveillance des Autorités civiles et militaires, transmettre des messages.

La Section Radio, comme la Section des dossiers, devait mobiliser des spécialistes des nombreuses langues parlées dans les pays avec lesquels on se mettait en communication. C'est ainsi que le Saint-Siège dut faire appel, en plus de son personnel régulier, à des collaborateurs extraordinaires. On vit et on entendit des Indiens, des Thaïlandais, etc., parler à Radio-Vatican, image nouvelle de la collaboration internationale mise au service du soulagement des victimes de la guerre.

Section juridique. — Une activité comme celle qu'avait entreprise l'Office pontifical d'information ne pouvait être menée à chef sans une connaissance pratique des diverses législations militaires et civiles des pays belligérants, sans aussi une vue d'ensemble bien nette des Conventions internationales passées dans le domaine de la Croix-Rouge et de l'assistance aux prisonniers, aux internés et aux réfugiés.

Aussi une Section juridique fut-elle avec le temps annexée aux autres sections de l'Office d'information du Vatican. C'est

Abbé Henri Marmier

là qu'étaient données les consultations sur la manière de procéder ; c'est là que se décidaient différentes démarches d'ensemble suggérées par l'expérience. C'est là qu'on put aussi trouver des solutions auxquelles se rallièrent plusieurs belligérants dans les cas où nulle convention, nul terrain d'entente n'existaient.

Section des archives. — A mesure que les travaux de l'Office pontifical d'information se développaient et s'amplifiaient, on eut soin de constituer une Section des archives. On chercha à l'organiser de la façon la plus techniquement adaptée afin de permettre les recherches rapides. Devant l'ampleur de la besogne, on eut parfois recours à des collaborateurs extrêmement jeunes, qui se montrèrent très assidus à leur tâche.

Déjà pendant le conflit et encore maintenant, les archives de l'Office d'information du Vatican ont été fort utiles. Elles ont permis des solutions rapides en de multiples cas nouveaux. Sans doute, avec les années, on pourra les consulter avec fruit non seulement pour trouver des renseignements individuels, mais aussi pour collaborer aux nouvelles Conventions internationales à établir.

OFFICE DE SECOURS DU VATICAN

La bienveillance du Saint-Siège à l'égard des victimes de la guerre ne devait pas se limiter à la création d'un Office d'information et à des transmissions de messages. Le Pape Pie XII ordonna que fût créé sans retard un Office de secours qui prit le titre de Commission pontificale de secours et s'employa, tant avec les Nonciatures et les Délégations apostoliques qu'avec les Evêchés de la plus grande partie du monde, à venir en aide matériellement aux prisonniers, aux internés et aux réfugiés de multiples nations.

Pour être objectif, il faut dire ici que cet aspect de l'œuvre entreprise par le Vatican ne fut pas, sur le plan matériel, la seule action réalisée par l'Eglise catholique : dans beaucoup de pays des organisations religieuses menèrent à bien des activités analogues parfois très développées ; on ne peut faire mention de

Le Saint-Siège et son œuvre d'assistance en faveur des victimes de la guerre

tout, mais signalons spécialement le travail intensif et judicieux accompli dans ce domaine-là par la « National Catholic Welfare Conference » des Etats-Unis d'Amérique, avec un souci émouvant de venir en aide à tous, quel que soit leur camp.

Tout cet ensemble d'efforts mérite bien une mention, car il est le reflet de cette volonté du Pape Pie XII qu'à une grande misère correspondît une non moins grande charité.

La consigne de l'Office de secours du Vatican fut : générosité et universalité. Partout où ce serait chose possible, on tenterait une action pratique et cela serait fait avec le maximum de générosité. Il faut proclamer que, malgré les actions entreprises par les catholiques dans la plupart des pays, chaque nation se montra généreuse pour cette œuvre générale de secours suscitée par le Souverain Pontife. On vit même des catholiques de pays ennemis donner très largement en faveur d'une aide matérielle aux soldats de l'adversaire, parce que c'était sous la direction du Saint-Siège que se réalisait cette action. Bien entendu, le Pape Pie XII donna l'ordre que cette œuvre de secours fût organisée sur un plan très vaste, sans distinction de langue, de religion, de nationalité, etc.

Elle le fut en effet, puisque commencée en Pologne, cette assistance s'étendit à la France, à la Belgique, à la Hollande, à la Grèce, à la Finlande, à la Norvège, aux Pays baltes, à l'Éthiopie, à la Malaisie, aux Philippines, à l'Autriche, à l'Allemagne, à l'Italie, etc... Elle s'étendit non seulement aux soldats, aux internés militaires, mais aussi aux internés civils et aux réfugiés. Essayons d'en décrire les principales étapes.

Assistance aux réfugiés polonais. — Dès le début du conflit, en septembre 1939, les Polonais furent plongés dans la détresse morale et matérielle que l'on sait. Non seulement ceux qui se trouvaient en Pologne, mais ceux aussi qui résidaient à l'étranger. Il y en avait un nombre considérable à Rome et en Italie. Le Souverain Pontife ordonna qu'une action fût entreprise sans tarder en leur faveur.

C'est ainsi que fut organisée dès septembre 1939 la première aide aux Polonais : assistance sous forme de remise de vivres et de vêtements, d'hospitalisation de familles et de personnes

Abbé Henri Marmier

individuelles, de concession de bourses d'études aux jeunes gens, d'ouverture d'orphelinats pour les enfants sans foyer.

La Nonciature apostolique auprès de l'Italie se distingua par son action dans ce domaine, multipliant ses interventions *directes en faveur des malades, des pauvres, des démoralisés*, procurant des possibilités de départ pour les pays qui voulaient bien accepter ces réfugiés : Argentine, Brésil, Chili, Vénézuéla, Amérique du Nord.

Bientôt l'action pontificale s'étendit spécialement aux camps de concentration de tous les pays où se trouvaient des Polonais ; il y eut des envois de vivres, de livres, des remises d'objets de piété, l'organisation des loisirs.

Assistance des victimes des bombardements. — Il semble que le Pape Pie XII ait eu une compassion spéciale pour les victimes des bombardements. On sait qu'à Rome, il se distingua par des gestes personnels touchants et exceptionnels lorsqu'il y eut des attaques aériennes de la ville. Ne l'a-t-on pas vu, à plusieurs reprises, se rendre immédiatement après l'alarme sur les lieux des sinistres, se mêlant à la foule, portant son attention à tout ce qui pouvait être utile aux malheureuses victimes.

Ces épisodes de bienveillance envers les Romains avaient eu des précédents ailleurs. Car, dès 1939, le Souverain Pontife avait tenu à ce que l'Office de secours du Vatican se montrât très charitable à l'égard des sinistrés des bombardements, tant en Pologne, qu'en Hollande, Belgique, Allemagne ou ailleurs. Partout les Missions pontificales s'employèrent à cette action. A Rome même, ce fut une organisation catholique, le Cercle de St-Pierre, qui se spécialisa dans les secours en faveur des malheureuses victimes des bombardements.

Lecture pour les prisonniers. — L'Office pontifical de secours eut une section spéciale pour la transmission des livres aux prisonniers de guerre et aux internés de toutes conditions. On sait combien était délicat le moral des soldats ou des civils, souvent laissés dans un isolement et dans une lassitude déplorables. Le Saint-Siège essaya de réparer de son mieux les dégâts moraux et spirituels provoqués par de longs internements en des camps de prisonniers et d'internés.

Le Saint-Siège et son œuvre d'assistance en faveur des victimes de la guerre

Dans plusieurs centres catholiques d'Italie et de pays neutres on organisa la concentration et le triage de revues, journaux, livres, etc., qui pouvaient être acheminés vers les camps. En ce qui concerne les livres, on sollicita les éditeurs catholiques de plusieurs nations, qui, avec beaucoup de bienveillance, cédèrent d'importants stocks. La « National Catholic Welfare Conference » des Etats-Unis s'employa à correspondre spécialement à cette action du livre ; c'est par wagons qu'elle envoya des lectures, qu'on distribua aux victimes de l'un et de l'autre camp.

Paquets du Souverain Pontife. — L'Office de secours du Vatican, en supplément de certaines actions massives entreprises pour ravitailler certaines régions, fit des gestes périodiques très appréciés à l'égard des prisonniers de toutes les nationalités. Ce fut principalement l'action dite des « colis du Saint-Père », qui, soit à Noël, soit en d'autres circonstances vinrent apporter une lueur de joie dans bien des cœurs.

L'Amérique, la Suisse, le Portugal, la Suède, l'Argentine aidèrent beaucoup cette action par la fabrication de ces colis standard et leur acheminement vers leurs destinataires.

Secours à l'Allemagne et à l'Italie. — Dès le moment où l'Italie en 1944 et l'Allemagne en 1945 capitulèrent, le Saint-Siège s'empessa de porter son action en faveur des populations de ces deux pays, comme il l'avait fait auparavant pour les populations en détresse d'autres nations envahies. Etant donné l'ampleur d'une action qui dure encore à l'heure présente, il faut lui accorder ici une mention particulière.

C'est ainsi qu'une Commission pontificale d'assistance fut créée pour chacun des deux pays. En Italie, il y eut des périodes où le ravitaillement de certaines villes, Rome notamment, fut assuré presque exclusivement par les soins de la Commission pontificale. Les chiffres de denrées cédées gratuitement à la population sont impressionnants. Voici quelques-uns des aspects que prit l'action du Saint-Siège en Italie : assistance aux hôpitaux, recherche des rapatriés, colonies pour enfants (colonies permanentes, colonies dominicales), réfectoires publics, assistance sanitaire, collaboration avec l'UNRRA, etc.

Quant à l'Allemagne, ce fut dès le printemps 1945 une suite

de colonnes automobiles, puis de trains, portant pavillon du Saint-Siège, qui se dirigèrent vers ce pays. On vola à l'aide des populations les plus en péril ; les enfants et les vieillards furent particulièrement secourus et le sont encore, notamment dans les villes.

Bien d'autres actions de secours matériels furent entreprises. Il est impossible de tout signaler. Remarquons simplement que l'aide pontificale se porta vers tous les camps, suivant les nécessités les plus urgentes.

LES AUXILIAIRES DE L'ACTION PONTIFICALE

En plus de l'Office d'information du Vatican et de l'Office de secours qui avaient leur siège à la Cité du Vatican, il convient de mentionner deux catégories d'auxiliaires précieux de toute cette action du Saint-Siège. Ce furent, d'une part, les représentants du Saint-Siège (Nonces, Délégués, etc.) et, d'autre part, la Mission catholique de Fribourg.

Les représentants du Saint-Siège. — L'activité des Représentations pontificales réparties à travers le monde fut immense. On l'a déjà perçu quelque peu à travers tous les rapports précédents. Elle prit des aspects très divers suivant les circonstances : soutien spirituel et moral par l'organisation de services religieux pour les prisonniers, internés ou réfugiés catholiques, par la visite des camps ; organisation d'offices de renseignements, aide vestimentaire, démarches de tous genres. Il faudrait, pour être complet, redire pour chaque nation l'ensemble des efforts entrepris. Contentons-nous de signaler les pays où une action particulièrement intense fut entreprise par les Nonciatures ou les Délégations Apostoliques : Afrique orientale, Algérie, Allemagne, Australie, Canada, Egypte et Palestine, Finlande, Japon, Grèce, Indes, Grande-Bretagne, Iran, Irak, Italie, Roumanie, Etats-Unis d'Amérique, Afrique du Sud, Hongrie, Vénézuéla, etc.

La Mission catholique suisse de Fribourg. — La Mission catholique suisse de Fribourg, qui existait déjà lors de la

Le Saint-Siège et son œuvre d'assistance en faveur des victimes de la guerre

guerre 1914-1918, fut immédiatement ranimée dès le début de septembre 1939 par le regretté Mgr Besson, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg¹; elle fut continuée ensuite par son successeur S. Exc. Mgr Charrière; tous deux travaillèrent en parfait accord avec le Saint-Siège et avec son représentant en Suisse, S. Exc. Mgr Bernardini, Nonce apostolique à Berne.

Cette Mission eut une action parallèle au travail accompli par les Offices ayant leur siège au Vatican; étant située en pays neutre, elle put collaborer avec une particulière efficacité au réseau de charité souhaité par le Saint-Siège. Ses services furent multiples: assistance spirituelle, services culturels par les lectures¹ et les conférences, services de recherches des disparus militaires ou civils, transmissions des nouvelles, aide aux réfugiés, action en faveur des sinistrés, etc.

La Mission catholique suisse de Fribourg fut aidée non seulement par la générosité des catholiques suisses, mais aussi par la bienveillance continue du Saint-Siège. Elle entretint et continue à entretenir les relations les plus heureuses avec le Comité international de la Croix-Rouge à Genève.

En terminant ces quelques pages destinées à donner une vue d'ensemble, certes encore fragmentaire, sur l'action du Saint-Siège en faveur des victimes de la dernière guerre, il faut rendre un hommage ému au Comité international de la Croix-Rouge comme aux centres de Croix-Rouge de nombreux pays. Ces institutions ont grandement facilité l'exercice d'une charité, qui sans doute a ranimé bien des courages et aidé bien des âmes dans le douloureux conflit de 1939-1945.

Cette collaboration dans le dévouement entre la grande organisation internationale de Genève et le Saint-Siège a été bienfaisante à de nombreux points de vue. Les catholiques ne pourront l'oublier et garderont de cette action commune, menée dans la compréhension mutuelle, le plus reconnaissant des souvenirs.

¹ Cf. *Revue internationale*, mars 1943, pp. 223-228 et avril 1944, p. 124 (*N. d. l. R.*).